



Comment proposer l'attestation parentalité numérique à vos usagers ?

Avant de commencer

Vérifiez que le participant a un compte Pix à son nom.

Ce compte est indispensable pour obtenir une attestation parentalité numérique nominative. S'il n'en a pas, il peut en créer un sur pix.fr.

Assurez-vous que vous puissiez imprimer l'attestation, elle fera plus d'effet. 😉

Connectez-vous à votre espace Pix Orga Étape et créez une campagne Rien de plus simple ! Cliquez sur "Créer une campagne", puis sélectionnez "Évaluer les participants" puis sélectionnez "Parcours attestation - Parentalité numérique" Étape Partagez le parcours au participant Cliquez sur votre campagne, puis sur paramètre pour trouver le lien à envoyer à vos participants, ou ajoutez le code directement depuis pix.fr Étape Et c'est parti! Le participant se connecte à son compte Pix, et c'est parti ! Étape Une fois le parcours terminé > Le participant doit vous partager ses résultats en cliquant sur le bouton "l'envoie mes résultats" > Il ne vous reste plus qu'à la télécharger et l'imprimer, pour la donner au participant ! L'attestation sera disponible quel que soit le résultat du participant. Son but est de reconnaître l'engagement des parents à explorer les enjeux de la parentalité numérique.

Vous avez toutes les clés en main pour **proposer** l'attestation Parentalité numérique aux parents que vous accompagnez !